

STAGE RÉSIDENTIEL D'ÉTÉ DE MISE EN SCÈNE ET DE JEU

animé par **Florence Roux** du **6 au 13 juillet 2019**
à La Marlagne

« Direction d'acteurs et émergence du « PERSONNAGE » »

Le metteur en scène ou directeur d'acteurs guide l'acteur vers son personnage, ouvre le champ des possibilités, développe son imaginaire, en restant à son écoute et observateur du travail. Au travers d'ateliers, d'exercices, d'improvisations, nous développerons l'aspect humain et dramaturgique du metteur en scène et de ses acteurs, ce qui établit la relation de création

Le stage

Travail de mise en scène

Le direction d'acteurs construit le personnage avec chaque interprète, en définit les barrières, le contexte, traduit le sous-texte, établit la relation aux partenaires, vise à la vérité du personnage, entérine ses enjeux et ses objectifs...

Il guide ses acteurs en adéquation avec la vision du spectacle qu'il a en tête, il met en exergue le propos qu'il veut défendre. Le metteur en scène installe un espace de créativité.

Travail d'acteur.

L'acteur prépare son corps, sa voix, son émotionnel à interpréter « Un Autre » le plus complètement et aussi de la manière la plus ludique possible. Il travaille "à se faire rencontrer une partie de lui avec cet « Autre », cette personne de papier qui va prendre vie *par lui.*" Il essaie, invente, propose et recommence. L'acteur devient ce médium par lequel est racontée une vie, une histoire, une vérité.

En partant de là :

- Nous rechercherons comment construire un personnage en 3 dimensions, grâce au corps, au langage, au champ émotionnel
- Nous explorerons toutes les vérités possibles de l'histoire et du personnage
- Nous nous efforcerons d'établir une relation créative entre metteur en scène et comédiens
- Nous chercherons, rencontrerons, élaborerons un personnage, sa vie et ses enjeux.

Matériel didactique

Nous travaillerons des scènes issues de pièces de **Jean-Marie Piemme** : « *Toréadors* », « *Les pâtisseries* », « *Le café des patriotes* », « *Emballez c'est pesé* », « *Métro 4* », « *Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis* » .

Son écriture est à la fois concrète, lyrique, crue, poétique, moderne et classique.

Ses personnages sont complexes et très denses ;souvent très ancrés, ils sont vibrants. Parfois caricaturaux et pourtant si singuliers.

La langue de Piemme, bien que contemporaine, possède les atouts des écritures classiques avec des structures dialoguées et « monologuées ». Des personnages entiers, pleins d'espoir et de couardise comme chez Tchekhov, de rage et de principes tels les héros shakespeariens. Une excellente matière pour s'exercer aux œuvres classiques ou modernes.

Préparation pour la 1ère réunion de contact du jeudi 22 mai 2019.

J'invite les participant(e)s à lire l'ensemble des œuvres citées. Elles se trouvent dans les rayons de la bibliothèque de la FNCD. Si besoin véritable, on pourrait vous les faire parvenir sous format pdf.

J'invite aussi les stagiaires metteur(euse)s en scène à nous faire part de 2 scènes qui les inspirent. A envoyer à ekrymoa@hotmail.com ainsi qu'à stages@abcd-theatre.be.

En effet, la sélection des scènes et les distributions se feront en amont du stage en fonction de la composition du groupe H/F, et des choix communiqués par les stagiaires metteur(euse)s en scène . Nous en présenterons le résultat et en parlerons le jeudi 22 mai 2019 lors de notre première réunion de contact .

Préparation au stage.

- **Attention !!!** La plus que parfaite connaissance des textes que nous travaillerons durant le stage est exigée. C'est une condition sine qua non à la participation au stage !!!!
- Avoir lu l'intégralité de chaque pièce sélectionnée.

Chaque stagiaire comédien(ne) se verra attribuer 2 rôles parmi les scènes retenues.

Chaque stagiaire metteur(e) en scène se verra confier soit 2 mises en scène, soit une mise en scène et un jeu d'acteur.

Structure de la journée.

Les *matinées*, communes à tous, seront consacrées à des exercices pratiques visant à

- échauffer le corps et la voix
- échauffer le personnage choisi par des exercices permettant de trouver la corporalité, le rythme, le costume, la voix, le passé de son personnage
- improviser autour d'un personnage et des scènes choisies
- créer un personnage dans toutes ses possibilités de vie, de relation et d'émotions.

Les *après-midis* seront consacrés au travail en ateliers.

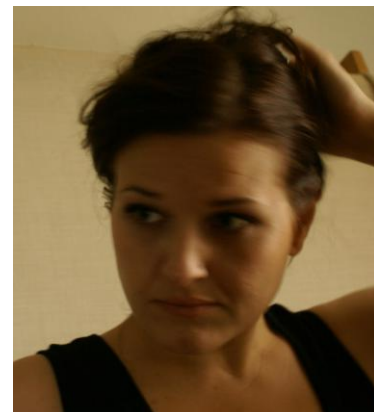
Les *soirées* seront réservées aux échanges, débats, visionnements de dvd thématique, lectures, théories et structures de direction d'acteur.

Un bilan avec présentation de chaque scène est prévu la dernière soirée du stage (vendredi soir).

Florence Roux est comédienne, metteure en scène et pédagogue.

Formations

- Conservatoire Royal de Bruxelles, 1^{er} prix d'Art Dramatique en 2003. Professeurs : Bernard Marbaix (titulaire), Hélène Theunissen, Daniela Bisconti, Yves Claessens, Christine Delmotte
- Formation acting Suzanne Batson Studio New-York - 2017
- Formation chant Mary Rodgers New-York - 2017
- Stages du CASS (Centre des Arts Scéniques) - 2004-2007



Expériences professionnelles.

Comédienne

Théâtre : Elle entame son métier avec « *Palace, velours et décadence* » adapté de la série éponyme de Jean-Michel Ribes et orchestré par Benoît Van Dorslaer.

Elle endosse le rôle de Mamma dans « *Happy Family* » d'Alessandro Genovesi, mis en scène par Dominique Pattuelli, Maud dans « *Crises* » de Lars Nören mise en scène par Yves Claessens, elle fut l'épouse déçue de « *Délire à deux* » d'Eugène Ionesco mis en scène par Vinciane Geerinckx et Mikaël Sladden. Dans « *Le Dindon* » de Georges Feydeau, elle est une fracassante Madame Pontagnac sous la direction de Thibaut Nève.

L'an dernier, avec sa compagnie AA, elle crée et interprète « *Cannibales* » de José Pliya mis en scène par Philippe Blasband.

Films, courts-métrages et séries : « *Une part d'ombre* » de Sam Tilman. « *Maternelle* » de Philippe Blasband, « *La chambre noire* » et « *Le grand gagnant* » de Maxime Pistorio, « *Le passager* » d'Alix Aminian...

Pédagogie et mises en scène

Elle donne des ateliers de théâtre pour enfants et adultes.

A participé à de nombreux projets, occupant différents postes : animatrice culturelle et pédagogique, attachée de presse, productrice, coordinatrice, assistante à la mise en scène, ce qui lui confère un regard global sur une création artistique.

Depuis une dizaine d'années, elle a signé une quinzaine de mises en scène pour des compagnies professionnelles et d'amateurs.

Conditions de participation au stage d'été :

- stage **résidentiel** à La Marlagne (Wépion - près de Namur)
- 13 participants maximum (metteurs en scènes/comédiens)

- *participer aux 2 réunions préparatoires prévues **le jeudi 22 mai 2019** et **le jeudi 12 juin 2019 à 19h30** dans les locaux de l'ABCD, rue du Viaduc, 118 -1050 Bruxelles. Le cas échéant, en cas d'empêchement MAJEUR de participer à l'une ou l'autre réunion, des échanges par mail pourraient être envisagés.*
- *envoyer à stages@abcd-theatre.be un **cv artistique** faisant notamment état d'une expérience active à au moins 2 spectacles complets, en tant que comédien(ne) et/ou metteur(euse) en scène... et/ou de formations et stages suivis*
- *tous les stagiaires "metteur(euse)s en scène" pourraient être amené(e)s à jouer*
- *des stagiaires uniquement « comédien(ne)s » sont les bienvenus, en moindre nombre cependant que les stagiaires « metteur(euse)s en scène »*
- *Clôture des inscriptions : le 22 mai 2019.*

Participation aux frais du stage d'une semaine (logement – repas – collation de 16h – formation)

*Montant de la participation en **chambre double** (quelques possibilités (3) en chambre individuelle moyennant un supplément de **35 euros**. Néanmoins, ce ne sera qu'à la clôture des inscriptions que les souhaits exprimés pourront ou non être pris en considération et ce, selon la répartition H/F en chambre double. Des négociations sont en cours pour obtenir davantage de chambres individuelles, mais ...).*

- *pour les membres d'une troupe affiliée à l'ABCD : **370 euros***
- *pour les membres d'une troupe affiliée à l'ACTH, ANTA, ALTA ou UCW : **390 euros***
- *pour les non affiliés : **460 euros***

Modalités de paiement :

- *paiement d'un **acompte de 100 euros** pour confirmer l'inscription*
- *paiement d'une deuxième tranche de **170 euros** pour le **22 mai 2019** au plus tard*
- *paiement du **solde** pour le **12 juin 2019** au plus tard*

Pour vous informer davantage?

Contenu du stage : **Florence Roux** : 0478 716 049 ekrymoa@hotmail.com

Organisation & inscription : **Micheline CHRISTOPHE** : 0474 073 467

stages@abcd-theatre.be

Pour vous inscrire ?

Effectuez le paiement de l'acompte sur le compte de l'ABCD n° **BE31 9731 1473 3755** (Argenta) – BIC : **ARSPBE22** – avec la mention « stage d'été 2019 » .

Envoyez vos coordonnées – nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, GSM, e-mail, le cas échéant, le nom de la compagnie dont vous faites partie, ainsi que la qualité sous laquelle vous vous inscrivez : metteur en scène ou acteur à **Micheline CHRISTOPHE**, par e-mail (stages@abcd-theatre.be) ou par courrier : Avenue de l'Aiglon, 6-B1-1200 Bruxelles.

Conditions générales des stages d'été de l'ABCD

1. Le nombre de places par stage étant limité (13 participants), **les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée du paiement de l'acompte de 100 euros.**
2. Le paiement de la participation aux frais s'effectue en 3 tranches :
 - paiement acompte – 100 euros - : à l'inscription
 - paiement 2^e tranche – 170 euros - : pour le 22 mai 2019 au plus tard
 - paiement solde pour le 12 juin 2019 au plus tard
3. L'ABCD assure les participants à son stage d'été (**assurance FNCD**) dans la mesure où la totalité des montants dus lui est parvenue le 12 juin 2019 au plus tard.
4. **En cas de désistement**, le montant de l'acompte reste acquis à l'ABCD.
5. En cas de désistement moins de deux mois avant la date de début du stage, les montants des tranches de paiement dues à la date du désistement restent acquis/dus à l'ABCD. En cas de remplacement de la personne défaillante par un(e) autre stagiaire, seul le montant du premier acompte reste acquis à l'ABCD.
6. **En cas de non paiement** des tranches de paiement aux dates convenues, l'ABCD se réserve le droit, après avertissement du participant et non-respect par celui-ci de l'accord pris suite à ce contact, de disposer de la place dudit participant et ce, sans dédommagement pour le participant.
7. Toute contestation sera tranchée par le C.A. de l'A.B.C.D.